



Inscriptions libres – année académique 2011-2012

Quelques points importants concernant les inscriptions libres :

- Toute demande d'inscription libre sera soumise à l'avis des autorités académiques compétentes.
- On peut demander à suivre un maximum de 3 cours pour l'ensemble de l'année académique (1e et 2e quadrimestres), représentant un total de 15 crédits ECTS maximum.
- Les résultats d'évaluations portant sur les cours auxquels l'étudiant est inscrit à titre d'élève libre donnent lieu à la délivrance d'une attestation de résultats, mais pas à l'octroi de crédits. La réussite de ces cours ne sera pas valorisée dans le cadre d'éventuels programmes entamés par la suite.
- Les inscriptions libres ne donnent pas lieu au statut « étudiant » ainsi qu'aux avantages qui en découlent (carte d'étudiant, versement d'allocations familiales, visa d'études etc.)
- Les frais de participation aux cours sont de 100 € pour le premier cours et 80 € par cours supplémentaire. Ces frais comprennent la présentation d'un examen par cours. En cas de 2e session, des frais supplémentaires seront exigés.
- Ce tarif n'est pas valable pour les cours du programme de MC en gestion des risques financiers où les frais sont de 200 € par tranche de 15h de cours (maximum de 3 cours par an).

Chronologie de l'inscription libre

1. Obtenir l'accord de la Faculté concernée en soumettant une lettre de motivation et en faisant remplir par la Faculté concernée, la rubrique reprenant le choix des cours.

Personnes de contact pour soumettre une demande d'inscription libre selon les cours choisis :

Cours de la Faculté de Droit (Horaire de jour) : Mme Folk droit@fusl.ac.be

Cours de la Faculté de Droit (Horaire décalé) : Mr Bruffaerts bruffaerts@fusl.ac.be

Cours de la Faculté d'Economie, Sciences Politiques et Sociales : Mme Coppe coppe@fusl.ac.be

Cours du programme de MC en gestion des risques financiers : Mlle Muller muller@fusl.ac.be

Cours de l'Institut des études européennes : Mr Blariau blariau@fusl.ac.be

Cours de la Faculté de Philosophie et Lettres : Mme Grivegnée grivegnee@fusl.ac.be

2. Remettre au service des inscriptions, le formulaire dûment complété muni de
 - 2 photos récentes, format photo d'identité
 - Une copie R/V d'un document d'identité en ordre de validité
3. Payer les frais d'inscription par Bancontact uniquement, au service des inscriptions.
4. Par la suite, la carte permettant l'accès aux cours et à la bibliothèque ainsi que les codes d'accès aux ressources informatiques sont envoyés par courrier.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement et vous remercions d'avoir choisi les FUSL pour y suivre quelques cours. Nous vous souhaitons d'ores et déjà beaucoup de succès.

Le Service des inscriptions

Si Erasmus ou Extérieurs (principalement inscrits dans une autre institution d'études supérieures)

Nom de l'institution de l'inscription principale (ex : UCL, KUB, IHECS, université étrangère,...)

Programme d'études suivi dans l'institution principale (ex : bachelier en sociologie, ...)

Si Formations certifiantes

A préciser :

Si Etudiants libres (sans inscription principale dans une autre institution)

Choix des cours (max 3 cours par an) ;

Intitulé du cours	Semestre (1 ^e -2 ^e)	Nom du professeur	Volume horaire

Autorisation pour suivre les cours en qualité d'élève libre

Faculté principalement concernée :

Pour accord sur la participation aux cours mentionnés ci-dessus en qualité d'élève libre

Visa du responsable facultaire :

Fait à le

Signature de l'étudiant :